

## La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean passe en zone orange

**Saguenay, le 3 février 2021** – Alors qu’il a été annoncé que la région sociosanitaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean passera au palier d’alerte (zone orange), le CIUSSS tient à préciser à la population quelles mesures en place seront ajustées dès le 8 février.

Au cours des dernières semaines, une baisse appréciable des nouveaux cas quotidiens a été observée, témoignant de l’efficacité des mesures sanitaires en place et surtout des efforts de l’ensemble de la population. Toutefois, le nombre d’hospitalisations et de décès reste élevé au Québec, d’où l’importance de continuer à protéger les personnes plus vulnérables et le réseau de la santé et des services sociaux.

Parmi les ajustements apportés en zone orange, mentionnons

- le couvre-feu entre 21 h 30 et 5 h
- la réouverture des commerces non prioritaires, incluant ceux de soins personnels et esthétiques
- la réouverture des musées et des bibliothèques
- la réouverture des restaurants (maximum de deux adultes par table, accompagnés, s’il y a lieu, de leurs enfants d’âge mineur)
- la permission d’accueillir jusqu’à 25 personnes dans un lieu de culte
- la reprise des activités sportives et de loisir, respectant la distanciation de 2 mètres :
  - activités extérieures rassemblant un maximum de 8 personnes (incluant les cours)
  - activités intérieures individuelles, en duo ou en famille (incluant les cours)
  - réouverture des salles d’entraînement (activités de groupe interdites)
- dès le 26 février, la réouverture des cinémas et des salles de spectacle (avec port du masque de procédure)

Notons que l’interdiction de rassemblements dans les domiciles privés et sur les terrains privés et le télétravail obligatoire sont maintenus.

Le respect des consignes sanitaires demeure essentiel.

### Citation :

« Le retour en zone orange est une excellente nouvelle pour la région. Ça démontre concrètement que nous sommes capables d’avoir un contrôle sur la propagation du virus et que la suite des choses appartient d’abord à la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les résultats sont là pour le prouver et nous pouvons en être fiers. Il demeure toutefois primordial pour les prochaines semaines de continuer à respecter les mesures sanitaires si on souhaite se maintenir à ce niveau et éviter une nouvelle hausse des cas dans la région. »

*Dr Donald Aubin, Directeur régional de Santé Publique*

### Liens connexes :

Pour en savoir davantage sur le système d’alertes régionales et d’intervention graduelle : [msss.gouv.qc.ca/presse](https://msss.gouv.qc.ca/presse). Pour en savoir plus sur le coronavirus et les mesures mises en place : [Québec.ca/coronavirus](https://Quebec.ca/coronavirus).

**Source** : Service des communications et des affaires gouvernementales  
Téléphone : 418 545-4980, poste 352  
Courriel : 02ciusss.medias@ssss.gouv.qc.ca